

Le Journal des Trois-Rivières.

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.

M. McLEOD, Rédacteur.

"IN NECESSARIIS, UNITAS; IN DUBIIS, LIBERTAS; IN OMNIBUS, CHARITAS."

DUFRESNE & Frères, Éditeurs-Propriétaires.

ETUDE BIOGRAPHIQUE

sur

M. JEAN RAIMBAULT, Archiprêtre, CURÉ DE NICOLET, &c., &c.

Ambulavit coram Christo cunctis diebus.

I Lit. Rog. II, 35.

(SUITE.)

III.

C'est le 6 octobre, 1793, que monsieur l'abbé Raimbault partit d'Orléans après avoir été visité pour la dernière fois, la belle église de Sainte-Croix, qui est la cathédrale de cette ville, puis ensuite la gracieuse église gothique de Saint-Aignan. Il quitta sa famille dans la désolation. Il emportait néanmoins les encouragements et les bénédictions de ses bons et pieux parents qu'il ne devait plus revoir. On doit admirer dans ce jeune lévite la force d'âme qui lui fit prendre la résolution, dans un âge encore peu avancé, de quitter ses proches, ses amis, sa patrie, pour rester fidèle au devoir. La fermeté de ses bons parents contribua beaucoup à le soutenir, disait-il. Il exprima ses motifs de confiance entière et de soumission parfaite à la volonté divine et consentit à quitter à toujours cette terre de désolation où l'on ne pouvait plus impunément se donner au service de Dieu.

Revêtu d'un costume bleu ciel à parements de velours noir et à galons jaunes, coiffé d'un chapeau à la Henri IV décoré d'un plumet rouge et noir, notre jeune chirurgien se met à l'œuvre avant même de se mettre en marche. Il fait des pansements à l'hôpital militaire, rend service aux malades et aux blessés, se dévoue avec une générosité toute chrétienne au soin des infirmes, se sacrifie bien des fois avec zèle pour lui procurer, dans ces jours difficiles, les consolations de la religion. Il montra dans cet emploi une charité digne de tout éloge. Les colonnes mobiles si cruelles, les rigueurs du service, la sévérité des tribunaux multipliaient les malades et les blessés aux ambulances, aux prisons, aux hôpitaux et partout. Dieu, voulant châtier la France, ne permit pas toutefois que tous ses serviteurs fussent immolés. Un bien grand nombre, il est vrai, fut sacrifié, soit pour édifier, soit pour soutenir les autres.

Monsieur l'abbé Raimbault était obligé de se rendre à Paris pour y joindre son régiment. C'est encore aux hôpitaux, c'est aux ambulances qu'on le trouvait depuis son départ d'Orléans. Bon nombre de ces troupiers que la fatigue, le chagrin, la misère, le régime et autres causes conduisaient à l'hôpital avaient négligé les devoirs de la religion.

Chez les uns elle reprenait son empire dès qu'ils se voyaient privés des jouissances de la vie de famille et dans le malheur; d'autres paraissaient exaspérés et déployaient une fureur qui, après tout, n'était bien souvent que factice.

Des misères de toutes espèces, des privations, des fatigues bien grandes et bien prolongées, voilà le pain journalier de nos jeunes gens, affaiblis du costume militaire, et faisant route sur Paris. Ces fâcheuses circonstances multipliaient et prolongeaient les étapes. A tous, l'argent faisait défaut; mais M. Raimbault et son parti se montraient toujours calmes et pleins de résignation.

Arrivé à Paris, M. l'abbé Raimbault alla trouver son frère aîné, alors employé chez un marchand de vin, homme fort poli, qui alla même lui faire visite au spacieux hôtel où son frère l'avait installé. Ce brave était animé d'un excellent esprit. Il ne manifesta aucune défiance. L'ent-til fait, elle eût été excusable.

Un jour, avec son frère, M. l'abbé Raimbault, alla, par curiosité, au club des jacobins où l'anarchie centralisée ségeait en permanence, multipliait sans cesse les moyens d'activer la haine du bas peuple contre le roi, l'ordre et les lois. Il y vit l'insolence des manières s'allier aux débris de la haine qui avait couvert la France d'assassins. Les propos de clubistes étaient échevelés, violents, cruels à l'exces, et leurs manières étaient barbares et viles au suprême.

Bientôt un gendarme lui demanda le billet ou passeport dont il fallait être rigoureusement muni pour le moindre voyage. M. Raimbault n'en avait pas. Alors l'agent de la force publique, comprenant son embarras, se montra terrible en paroles et furieux en apparence; loin d'être un méchant dans le fond il voulait, sous un dehors brusque, cacher son désir de sauver autant de personnes qu'il le pourrait.

Le gendarme pour s'en débarrasser prends le parti de le mettre à la porte et violemment même, plutôt que de le dénoncer. Il paraissait ensuite gourmander ses aides de ce que quelqu'un était échappé contre son gré. Sans doute, la haine n'avait pas éteint en cette âme toute générosité. Il était évident que ce portier faisait là un métier qui n'allait que peu à sa nature. Cependant Monsieur l'abbé Raimbault dut se mettre en marche avec son régiment en partance pour la Belgique. Il n'y avait pas moyen de se soustraire à la rigueur de la loi. La consigne était sévère; elle ne laissait aucune chance d'évasion. Partout des visites domiciliaires, faites avec de grandes démonstrations de sévérité, partout des plaintes de gens molestés à outrance par des pillards, qui au nom de la loi, exerçaient une odieuse tyrannie envers toutes les classes du peuple. Partout, sur leur passage, ils trouvaient une population scindée en deux ou trois partis. La population est partout agitée, passionnée, fanatisée. D'un côté, l'alarme, la stupeur et de l'autre, le désordre et la soif du sang.

Monsieur Raimbault, ayant atteint son régiment s'était mis en règle. Grâce aux lettres du bon docteur LaTour et aux protections que celui-ci avait pu ménager à son élève, on lui accorda d'abord assez de latitude; mais il avait fallu suivre les marches, se conformer à la discipline alors inexorable et se faire à la vie des camps qui ne laissait d'ordinaire que peu de moments propres aux exercices religieux. Pas d'amis sur la route, et des inconnus composent le régiment, personne ne se veut exposer en portant à autrui des marques de sympathie. On eût dit que toute l'énergie était concentrée dans l'âme des méchants dans ces jours de deuil!

Il fallait chaque soir se procurer un gîte, n'importe comment. Nos troupiers couchaient sur des greniers à foin, ou dans d'autres bâtisses séparées de la maison principale, d'où ils auraient peut-être pu se sauver sans compromettre les gens du logis; mais ils ne se connaissaient pas encore, ils se méfiaient les uns des autres. Parfois, des mœurs, des meules de paille leur servaient d'asile et de lieu de repos. Mais ils étaient sans linges, sans douces, livrés aux tristes pensées que leur inspirait leur avenir. Leur position n'était que bien précaire, ils le sentaient vivement, car les dangers étaient toujours très-menaçants et les alertes continuées. Sans cesse on était exposé au caprice d'espions nombreux et malicieux, et tous les jours on apprenait de nouveaux triomphes de l'impitoyable sur la religion. Nos jeunes troupiers se bornaient à se consoler mutuellement, encore ne le faisaient-ils qu'à demi mot. Les dangers continuels au milieu desquels ils vivaient les rendaient néanmoins fort ingénieux.

Après avoir traversé les plaines de la Champagne et coté de quelque temps la Meuse, on arriva sur les confins de Mézières où le séjour ne fut pas long; mais là notre bon abbé conçut le projet de s'associer quelqu'un pour effectuer son évasion, il s'en ouvrit d'abord au jeune Fournier dont il connaissait les tendances et le bon esprit, mais ce fut avec beaucoup de réserve, car il était vif, léger et fort pétulant.

Bientôt le régiment arriva aux environs de Philippeville, place forte sise sur une riante colline, dans la Province de Namur, en Belgique. Mais encore une fois les camps, partout où on les déployait, ne présentaient qu'une réunion d'hommes imbus de principes irréligieux livrés, pour la plupart à la plus grande corruption.

Monsieur Fournier était dans le même régiment que Monsieur Raimbault. Il était alors élève de Philosophie et répétiteur d'une classe élevée. Il nous revient d'anciens amis du vieux curé, qu'il avait étudié la théologie sous la direction des Messieurs de Saint-Sulpice, à Orléans, M. Fournier avait d'excellentes dispositions pour l'étude, et, sans détour aucun, il annonçait à tous, quand l'occasion s'en présentait, malgré les jours orageux et difficiles que l'Eglise traversait, qu'il voulait être prêtre. Comme il était pourvoyeur dans le régiment, et qu'il avait toute facilité de ren-

contrer son compatriote, M. Raimbault, et d'aller en tous sens, celui-ci lui fit part, en lui parlant latin, de son projet d'évasion et du dessein qu'il avait de l'associer à son projet. Voilà que le naïf pourvoyeur s'en va parlant latin, sans égard au soupçon qu'il peut faire naître contre ses camarades et contre lui-même, soupçons qui auraient pu avoir les plus graves conséquences. Toujours est-il que M. Raimbault se concerta avec lui pour désertir, et qu'il s'associa même un troisième camarade dont le nom nous échappe, mais qui partageait bien ses sentiments, et qui ne manifestait aucune crainte de mourir, disant qu'il se consolait en risquant sa vie au service d'une bonne cause.

Dans la nuit du 24 Décembre 1793, sous prétexte d'aller à la messe de minuit, nos jeunes amis avaient tenté de s'éloigner et d'effectuer leur évasion; mais n'ayant trouvé aucune issue facile, ils revinrent au camp avant d'avoir éveillé les soupçons, évitant par là de s'attirer les plus grandes des rigueurs. Grand fut leur désappointement. Cependant comme ils sortaient souvent et que leurs absences étaient parfois prolongées, l'un étant pourvoyeur et l'autre assistant-chirurgien du régiment, ils réussirent, sans créer d'ombrage à ourdir un nouveau plan d'évasion. M. Raimbault était prudent, mais actif, courageux, mais circonspect. Il fut plus d'une fois utile à ses compagnons d'infortunes en cette circonstance si décisive. Son air franc, loyal et dédaigné le tira d'embarras en bien des occasions périlleuses à l'extrême, et son sang-froid les favorisait un grand nombre de fois contre les malveillants.

(A Continuer.)

On lit dans le Courrier des Etats-Unis du 20 :

La députation chargée de remettre au Président, au nom de la convention de Philadelphie, une copie authentique des procès verbaux de séances de cette assemblée, s'est présentée à la Maison Blanche samedi à une heure. Introduite aussitôt dans le salon de l'Est, elle a été reçue par M. Johnson, accompagné du général Grant et des secrétaires McCulloch, Wells Browning et Randall. Le hon. Reverdy Johnson, chef de la députation, en remettant entre les mains du Président les minutes de la convention, a prononcé quelques paroles patriotiques qui ont été applaudies par tous les assistants. La réponse du Président ne saurait être analysée; c'est un modèle d'inspiration patriotique dont chaque phrase porte et qui sera lue avec un vif intérêt par tous ceux qui ont réellement et sincèrement à cœur le salut et la prospérité de l'Union américaine. On verra après l'avoir lue, ce qu'il faut penser de ces accusations d'abus d'autorité, d'usurpation, d'ambition dictatorial, proférées contre M. Johnson et répandues à profusion sur les feuilles radicales. On verra de quel bout de l'Avenue venait le danger de cette concentration exclusive de pouvoirs, préface inévitable de la dictature.

Ce danger, longtemps réputé imaginaire ou tout au moins fort éloigné, s'est dessiné et rapproché depuis un an, de telle sorte qu'il était impossible d'y fermer les yeux. Le discours de M. Johnson nous fait voir, s'il en était besoin, que ce n'est pas à la Maison Blanche, mais bien au Capitole que s'ouvrait la pente vers l'anarchie, vers la dictature. Les minorités prévenues au pouvoir par suite d'un enchaînement de circonstances anormales, se résignent difficilement à abdiquer leur rôle et elles ne reculent devant rien pour prolonger la durée de leur règne. Elle deviennent ainsi un doctile et funeste instrument entre les mains des quelques ambitieux, de quelques instrument qui savent s'emparer d'elles. C'est ce que nous voyons avec la minorité ultra-républicaine devenue un instant majoritaire, par suite de la sécession, et redevenue minoritaire avec le retour de la paix. Dieu sait quelles transformations radicales elle aurait fait subir aux institutions politiques des Etats-Unis, si le Président s'était seulement contenté de la laisser faire en obéissant passivement à la discipline du parti qui l'avait élu. Quand, après les élections, on envisagea froidement le danger auquel le pays a échappé, on n'aurait pas assez d'éloges et de remerciements à décerner au patriote désintéressé qui aura su diriger si habilement le vaisseau de l'Etat et le tirer sain et sauf du tourbillon radical.

Voici les termes dans lesquels s'est exprimé M. Johnson :

"Messieurs, La parole est insuffisante pour traduire les sentiments et les émotions que j'éprouve en cette circonstance. Peut-être rendrais-je mieux ce qui se passe en moi en gardant le silence et en vous laissant inférer ce que je devrais dire. En écoutant les paroles que votre éloquent et éminent chef vient de prononcer, les délibérations et les actes de la convention se présentent successivement à mon esprit. Je me reportais involontairement à cette scène, décrite par deux de ses membres distingués dans une dépêche qu'ils m'adressèrent et représentant la Caroline du Sud et le Massachusetts entrant bras dessus, bras dessous dans cette nombreuse assemblée, prouvant ainsi que les deux extrêmes

s'étaient réunis pour défendre, comme par le passé, l'intégrité de l'Union. Quand je fus informé par les dépêches que dans cette grande réunion d'hommes remarquables par leur intelligence et par leur sagesse, tous les yeux s'étaient mouillés de larmes en contemplant ce touchant spectacle, je ne pus maîtriser mon émotion et je dus interrompre le cours de ma lecture. Applaudissements.) Je pense que, de nos émotions mutuelles, nous pouvons tirer la juste conclusion que nous obéissons à une bonne inspiration et que, il n'y a pas à nous y tromper, le doigt de la Providence est dans cette affaire. (Vifs applaudissements.)

"La nation est en péril. Nous venons de traverser une grande, sanglante et importante épreuve; et cependant nous ne sommes pas délivrés de dangers et des difficultés qui nous menacent tout d'abord. Si nos braves soldats ont accompli noblement leur devoir sur les champs de bataille (se tournant vers le général Grant), s'ils se sont convertis d'une gloire impérissable, ils ont encore une tâche plus grande et des devoirs plus difficiles à remplir. Après avoir coopéré avec nous sur les champs de bataille, ils doivent nous donner leur appui pour établir une paix durable. (Applaudissements.) Le pouvoir exécutif du gouvernement s'est appliqué constamment à restaurer l'Union, à éteindre les plâmes de la guerre à adoucir les blessures qui en avaient été la conséquence et, pour parler familièrement, à préparer, comme le ferait un sage et savant docteur, un emplâtre cicatrisant et adhérent à toutes les parties de la plaie. (Applaudissements.)

Nous pensions et nous pensons encore, que nous avions en partie atteint notre but; mais au moment où l'œuvre progressait, où la réconciliation semblait s'accomplir et la réunion s'effectuer, nous nous trouvâmes en présence d'un élément turbulent et menaçant qui chercha à contre-carrer nos efforts et à empêcher la restauration de la paix et de l'harmonie dans l'Union. Nous avons vu, sur les confins du gouvernement, une assemblée appelée, ou prétendant être, le Congrès des Etats-Unis, mais, n'étant en réalité, qu'un Congrès d'une partie des Etats, affecter d'être pour l'Union quand chacune de ses démarches, chacun de ses actes, tendait à éterniser la division et à rendre le démembrement de l'Union inévitable. Au lieu d'encourager la réconciliation et le retour de l'harmonie, sa législation a été empreinte d'un caractère de vengeance, de représailles et de répression. Telles ont été la conduite et la politique de l'une des branches du gouvernement.

L'humble citoyen qui vous parle en ce moment est le représentant de l'autre branche du gouvernement. Je ne ferai pas allusion aux circonstances dans lesquelles il a été appelé au poste qu'il occupe, je me bornerai à dire qu'il est ici en vertu de la Constitution du pays, et que par suite, il s'appuie sur la charte de nos libertés comme étant le grand rempart de la liberté civile et religieuse. (Applaudissements prolongés.) Ayant appris dans ma jeunesse à la regarder comme sacrée et ayant réglé sur elle ma conduite, durant toute ma carrière politique, je continuerai à révéler cette constitution — la constitution des pères de notre patrie — et à la prendre pour guide. (Acclamations enthousiastes.)

"Je sais qu'il a été dit que le pouvoir exécutif du gouvernement avait agi d'une façon tyrannique. Qu'il me soit permis de demander à l'honorable réunion de citoyens distingués qui m'entourent de signaler un seul acte de ma vie publique qui n'ait pas été dirigé contre la tyrannie et le despotisme. Ces accusations, je dois le dire, ont uniquement pour objet de tromper et d'écarter l'opinion publique, et faire croire qu'il y a quelque un au pouvoir qui usurpe et foule aux pieds les droits du peuple et fausse les principes de la constitution. Ceux qui les émettent n'ont d'autre but que de couvrir leurs propres actes. (C'est vrai.) J'ai eu de mon devoir, pour la défense des principes et de la constitution de mon pays, appeler l'attention sur ces faits....

"Messieurs, vous savez tous, que pour me servir des paroles de Jefferson, la tyrannie et le despotisme peuvent être pratiqués avec plus d'effet par plusieurs que par un seul. Nous avons vu, en effet, un Congrès cimpétant, pas à pas, sur les droits constitutionnels, violant jour par jour, mois par mois, les principes fondamentaux du gouvernement. Nous avons vu un Congrès semblant oublier qu'il y a une Constitution des Etats-Unis et une limite fixée à la sphère de son action législative. Nous avons vu enfin un Congrès représentant une minorité du peuple, cherchant à exercer des pouvoirs qui si on le lui avait permis, eussent conduit à un despotisme et à la monarchie elle-même. (Applaudissements prolongés.) Telle est la vérité, et, parce que d'autres aussi bien que moi-même, ont jugé à propos de faire appel au patriotisme et aux sentiments républicains du pays, on les a dénoncés dans les termes les plus violents. Calomnie sur calomnie, vitupération sur vitupération, de la nature la plus malveillante, ont été amoncées sur leurs têtes et reproduites par la presse. Quel a été, messieurs, votre crime et le sien? Quelle a été la cause de ces attaques? Je vais vous le dire: Nous avons osé défendre la constitution de nos pères. (Longs applaudissements.)

"Je considère l'œuvre de cette convention comme plus importante qu'aucun des travaux accomplis par aucune des conventions qui se sont réunies aux Etats-Unis. Je crois ne pas trop avancer en disant que la déclaration des principes qu'elle a adoptés est égale à la déclaration d'Indépendance elle-même et, ici même, au jour d'hui, je la proclame la seconde proclamation d'Indépendance. (Applaudissements...)

Feuilleton du Journal des Trois-Rivières,

25 août, 1866.

LE ROI DES GABIER. (1)

Deuxième Partie.

BREST EN 1794.

XXIII. — L'attaque.

(SUITE)

XXV. — Le combat.

Courant, sans s'arrêter aux cris qui poussaient les femmes enfermées, il atteignit l'extrémité du couloir. Une fenêtre s'ouvrait sur le, et les rameaux d'un chêne magnétique planté le long de la muraille arrivaient jusqu'à cette ouverture. Le comte enjamba la barre d'appui, sauta sur une branche, gagna le tronc et se laissa glisser sur le sol. Une fois dans le jardin il reprit sa course et ne s'arrêta qu'à la porte de la grange donnant sur le petit bois. Là, il explora les taillis d'un regard rapide :

"Roquefort!" dit-il à demi-voix. Aucune voix ne lui répondit.

"Roquefort!" répéta-t-il. Le bruit de la fusillade entremêlé des vociférations des vaincus et des plaintes des blessés et des mourants parvint seul jusqu'à lui.

"Roquefort!" s'écria-t-il pour la troisième fois avec une colère sourde.

Puis, comme rien encore ne répondait à son appel :

"Damnation! dit-il avec rage; que signifie ceci? Les chouans n'ont pas été prévenus de l'attaque des bleus... Jonas ni Rubis n'ont pas paru dans la bruyère... Roquefort! où est-il? Maldiction! cet homme trahira-t-il?..."

Et ses regards anxieux se portèrent du petit bois désert aux fenêtres du premier étage de la maison où était située la cellule de Mlle de Morandes.

De l'autre côté de l'habitation le combat continuait sans se ralentir. La cour et les fenêtres de la

façade étaient encombrées par les chouans : les soldats républicains avaient forcé la porte principale, d'autres escadalaient les murailles : c'était un véritable assaut. Augereau, la figure animée, les yeux brillants, respirant avec une joie fiévreuse l'odeur de la poudre, excitait ses hommes et, toujours en tête, toujours le premier au feu, les entraînant bravement sur ses pas.

Les chouans se battaient toujours, mais ils faiblissaient sensiblement. "Brune!" cria Augereau au commandant qui lutait à ses côtés, prends deux compagnies avec toi, tourne la maison et coupe la retraite à ces brigands-là!"

Brune s'élança, rallia à lui une centaine d'hommes et se précipita dans la direction du petit bois.

XXVI. — Le Prisonnier.

Pour exécuter l'ordre donné par Augereau et aller prendre la maison à revers afin de couper la retraite aux chouans, il fallait que Brune se jetât avec ses hommes sur la droite du petit bois et établit une sorte de barrière s'étendant depuis les bâtiments jusqu'à l'endroit où la montagne s'élevait à pic formant une clôture naturelle infranchissable au jardin du docteur. Naturelle le commandant connût à peine la situation topographique des lieux et que l'obscurité de la nuit le privât des renseignements nécessaires, il atteignit le petit bois et éparpilla ses hommes sur toute la lisière avec ordre de se replier les uns sur les autres au premier signal. Puis, leur recommandant de veiller, il s'avança seul au milieu des taillis et des fourrés pour explorer plus sûrement la position.

Le bois était sombre, et Brune, un pistolet d'une main, son sabre nu de l'autre, s'avavançait avec la précaution que nécessitait sa mission aventureuse. S'habituant peu à peu aux ténébreux se yeux commençaient à discerner les objets ; inéop ox... Le bruit du combat qui se livrait à quel, us o s taines de pas semblait se rapprocher encore et indiquait que les chouans perdaient du terrain devant les bleus.

Tout à coup Brune s'arrêta : il venait d'apercevoir, au pied d'un arbre, une masse confuse et inerte, on eût dit le corps d'un homme attaché au tronc... Le commandant écarta avec la lame de son sabre

quelques branches qui le gênaient, et avança doucement la tête... Il ne s'était pas trompé. C'était bien un homme garrotté qui gisait au pied d'un vieux chêne. Prenant une énergie et une subite détermination, Brune fit un pas en avant...

Au même instant, une ombre surgit entre le commandant et le corps attaché à l'arbre, et un homme se trouva debout, à deux pas de Brune. Deux canons de pistolets brillèrent dans l'ombre. Les deux hommes demeurèrent immobiles, se menaçant mutuellement sans prononcer une parole, chacun d'eux cherchant à deviner les mouvements de son adversaire, à percer les ténébreux pour voir ses traits. La mort était là, certaine, inévitable, et aucun d'eux cependant ne paraissait disposé à faire un pas en arrière.

Leur hésitation mutuelle à faire feu (car il y avait plusieurs secondes qu'ils étaient là face à face) prouvait que l'un et l'autre, ignorant à qui chacun d'eux avait affaire, ne voulait pas courir la chance de tuer un ami en croyant tirer sur un ennemi...

"Qui vive?" dit enfin Brune d'une voix ferme. "Pour la nation ou pour le roi?"

"—Pour la Justice!" répondit l'inconnu ainsi une réponse précise qui pouvait être compromettante.

"—Ton nom?"

"—Que l'importe! Peux-tu dire le tien?"

"—Le mien est celui d'un bon Français qui ne craint pas de résonner aux oreilles de ses ennemis comme à celles de ses amis : Brune, chef de bataillon à l'armée de l'Ouest!"

"—Brune!" répéta l'inconnu en abaissant vivement le canon de son arme. Brune! l'ancien étudiant de la rue Saint-Sulpice?"

"—Oui!" répondit le commandant fort étonné de s'entendre, en telle circonstance, rappeler un passé oublié depuis longtemps par lui-même. Mais qui est-tu, toi-même?"

"—Jacques! ancien employé de M. Lenoir, le lieutenant de police."

"—Oh! s'écria Brune, je me souviens! Jacques! Celui qui a tout fait d'abord pour en raver notre mission et qui, reconnaissant qu'il était joué lui-même, s'est allié à nous à Saint-Nazaire pour poursuivre le même but!"

"—C'est cela! c'est cela!"

"—Mais, dit Brune rappelé à la situation présente par la fusillade qui retentissait à ses oreilles, nous ne sommes pas à Saint-Nazaire ici et nous poursuivons autre chose que la découverte de la jolite mi-guano... Es-tu ami ou ennemi, citoyen Jacques? Bleu ou chouan? Parle vite, car le temps presse."

"—Ami!" répondit vivement Jacques.

"—Alors, quitte ce bois et vient près de mes grenadiers!"

Et Brune, se tenant toujours sur la défensive, fit signe à Jacques de passer devant lui, mais l'ex-agent de police ne bougea pas.

"—Allons!" répéta le commandant avec impatience.

"—Citoyen!" s'écria Jacques, est-tu toujours le même homme qu'autrefois? Te souviens-tu encore du serment que tu as fait au pauvre Bernard! de tout faire pour retrouver sa fille?"

"—Oui!" dit vivement Brune.

"—Alors, je te confie cet homme, mon prisonnier; tu m'en réponds sur ton honneur!"

Et s'écartant brusquement, Jacques découvrit l'homme qui gisait, attaché au pied du chêne. Quel est celui-là? demanda Brune.

prisonnier et, quoi qu'il arrive, ne le laisse pas fuir!"

Et tandis que les grenadiers s'empressaient d'exécuter l'ordre reçu, de détacher Roquefort de l'arbre et de le plaquer entre deux soldats, lesquels prirent chacun un bout de la corde qui lui liait les mains, Brune se rapprocha de Jacques.

"Tu m'expliqueras plus tard comment tu t'es emparé de cet homme, dit-il. Maintenant, il faut que tu rendes un service à la République. Ta présence ici me prouve que tu dois connaître les lieux; il faut que nous coupions la retraite aux chouans. Indique-nous les issues que cette maison a de ce côté."

Jacques regarda fixement le commandant.

"Il y a là, dit-il en désignant l'habitation du docteur, trois personnes qui font préserver de tout danger. L'une est la fille du teinturier Bernard; son salut te regarde, puisque tu n'as pas oublié ton serment. Les deux autres..."

"Jacques se pencha vers Brune : "Sont des religieuses, ajouta-t-il à voix basse. Jure-moi de les laisser libres, et je ferai ce que tu me demandes..."

"—Ces femmes sont-elles innocentes de tout crime envers la nation? demanda Brune.

"—Je te le jure.

"—Alors, je te jure aussi qu'elles demeureront libres et qu'il ne leur sera fait aucun mal."

Un éclair de triomphe jaillit des petits yeux de l'ex-agent de police.

"Ah! fit-il, c'est la providence qui t'a envoyé vers moi... Appelle tes hommes et saluez-moi tous... Annonçez chouchou n'échappera!"

(A Continuer.)

(1) Voir le numéro du 24 août.

"Permettez-moi à cette occasion de vous demander ce que j'ai à gagner de plus que l'avancement du bien public? Je suis aussi peu disposé que qui que ce soit à céder à des vues égoïstes, mais ici en matière de conversation, tout en recevant officiellement la communication de la convention, je puis me permettre de demander de nouveau: Qu'avez-vous gagné, au point de vue de l'ambition humaine, de plus que ce que j'ai obtenu, sinon une seule chose? Ma carrière est à peu près parcourue; j'ai été placé dans la haute situation où je suis à raison de la Constitution du pays, et j'ai occupé, depuis la plus infime jusqu'à la plus élevée, presque toutes les fonctions auxquelles un homme puisse être appelé dans notre gouvernement, j'ai franchi tous les degrés, depuis le grade d'alderman de village jusqu'à la présidence des États-Unis, et certainement, messieurs, c'en est assez pour satisfaire une ambition raisonnable.

"Si je voulais de l'autorité, ou que je voulais me perpétuer au pouvoir, combien il m'aurait été facile de retenir et de m'approprier les moyens que l'on a employés pour empêcher la communication de la convention, et j'aurais pu rester à la tête de la nation avec les cinquante ou soixante millions de crédit et avec la disposition de la machine dont le maniement m'était dévolu, avec mes strapontins et mes sous-entendus dans chaque ville et dans chaque village; et, de plus, avec le "bill des droits civils" comme auxiliaire etc. j'aurais pu me proclamer dictateur! C'est vrai! Trois cheers pour le Président! Mais, messieurs, j'ai mis tout mon orgueil et mon ambition à occuper cette position qui remet tous les pouvoirs entre les mains du peuple (Approuvements.) Et je répète que ni les outrages ni les railleries du Congrès, ni les colomnies d'une presse stérile ne me détourneront de mon but.

Avant de nous séparer, Messieurs, veuillez accepter mes sincères remerciements pour les manifestations de bienveillance et de respect que j'ai reçues jusqu'à cette occasion. Je répète que je continuerai toujours à être guidé par la fermeté et consciencieusement de la vérité, et ce qui ne peut manquer de soutenir le courage, par la Constitution même, dont je ne me départirai jamais. Après ce discours, le Président et le général Grant ont été chaleureusement applaudis, et tous deux se sont retirés en se tenant par le bras, au milieu des manifestations les plus enthousiastes. La convention de Philadelphie a eu pour premier résultat de faire baisser l'air et monter les valeurs du gouvernement: preuve infaillible des espérances renaissantes.

LES TROIS-RIVIÈRES, MARDI 23 AOUT 1866.

Le Globe fait tous ses efforts depuis la fin de la session pour relever les ruines de la grandeur passée de son patron, l'hon. M. Brown. Pour parvenir à ce but, il cherche à soulever de nouveau la fureur du parti radical contre l'hon. procureur-général du Haut-Canada qu'il ne rougit pas d'attaquer jusque dans sa vie privée. Ce n'est certainement pas par cette ligne de conduite que M. Brown reconquerra son ancienne puissance qui semble être évanouie à tout jamais. Ce n'est pas en cherchant à exploiter les défauts de la vie privée de l'hon. J. A. McDonald qu'il fera desater par ceux qui le supportent aujourd'hui. Ces attaques brutales qui indiquent un esprit haineux et vindicatif, loin d'amasser la colère du peuple sur la tête de celui qui en est l'objet, ne pourront au contraire que lui acquiescer de nouvelles sympathies, tandis que celui qui aura joué le rôle d'insulteur n'aura pour toute récompense que le mépris public.

Si M. Brown ne rencontre aujourd'hui autour de lui qu'isolement et abandon, s'il n'est plus suivi que par quatre ou cinq fanatiques de son espèce, c'est à lui-même, c'est à sa propre conduite qu'il doit attribuer toutes les déficiences qu'il a eu à compter pendant la dernière session.

Il était entré dans la coalition pour mettre fin aux luttes sectionnelles qui déchiraient depuis si longtemps le pays et pour mener à exécution l'œuvre de la Confédération. Sorti de la coalition parce qu'il différait d'opinion avec ses collègues sur une question étrangère à cette mesure, il n'en était pas moins tenu par ses engagements antérieurs à continuer son appui à la coalition, et non à chercher à la briser. C'est la guerre acharnée qu'il a faite au ministère, c'est l'attitude hostile qu'il a prise dès le commencement de la session contre le gouvernement qui l'a mis dans la position qu'il occupe aujourd'hui. Ses anciens amis ne pouvaient pas pour flatter ses ambitions ou pour seconder sa haine aveugle contre un homme dont la politique commerciale avait été adoptée de préférence à la sienne, rompre tous les engagements qu'ils avaient pris lors de la formation de la coalition et faire une volte-face qui aurait gravement compromis le succès d'une mesure pour le triomphe de laquelle on avait déjà fait d'immenses sacrifices.

C'est pour n'avoir pas compris cela que M. Brown se trouve aujourd'hui dans l'abaissement et l'humiliation que M. McDougall est à la tête de la plus grande fraction du parti réformiste du Haut-Canada. Si M. Brown, après être sorti de l'administration avait fait preuve de plus de modération, s'il avait su contenir son impatience, et mettre un frein à sa soif du pouvoir, il aurait sans doute conservé encore sa position de chef du parti radical du Haut-Canada. Témoins de cette modération, ses anciens partisans auraient vu qu'il voulait ne pas compromettre le succès de la grande mesure pour laquelle il leur demandait leur appui en entrant dans la coalition et ils n'en auraient eu que plus d'estime pour lui. La confédération accomplie, il aurait disposé encore d'une grande force.

Rien n'était plus facile pour lui que de prendre cette position. Le gouvernement ne l'attaquait pas pour sa retraite. Au contraire, l'hon. J. A. McDonald, au dîner de Corwall, comme en chambre, lors des explications ministérielles, avait montré la plus grande délicatesse. Il avait même reconnu en termes bien flatteurs le mérite qui revenait à M. Brown dans la question de la Confédération. Le gouvernement lui facilitait donc le chemin à la modération. Mais son humeur belliqueuse n'a pas voulu en profiter. Il en a profité maintenant les conséquences.

C'est probablement pour s'être montré si généreux envers lui, pour s'être montré si juste et si équitable à son égard que l'hon. J. A. McDonald voit l'organe de cette impossibilité gouvernementale lui lancer à la figure toutes sortes d'injures. Mais il faut espé-

rer que le règne de ce grand fanatique est maintenant fini. Il doit se fonder bientôt à Toronto un nouveau journal qui sera l'organe du parti radical ayant M. McDougall pour chef. On ne reconnaît plus le Globe comme représentant fidèlement le parti réformiste du Haut-Canada.

Au moment où nous allons entrer sous un nouveau régime, il est sans doute consolant de voir l'influence de l'homme le plus turbulent qui ait paru sous l'Union considérablement diminuée. Le nouveau système n'en fonctionnera qu'avec plus d'harmonie.

Les dernières dépêches reçues par le câble transatlantique nous annoncent qu'un traité de paix a été signé à Prague le 25 du courant entre la Prusse, l'Autriche, la Bavière et l'Italie. Un des dispositifs du traité oblige les puissances signataires à faire rentrer leurs troupes sur leur propre territoire dans l'espace de trois semaines. L'Autriche a accordé la possession de la Vénétie à l'Italie.

La guerre qui ensanglantait depuis quelques mois l'Allemagne et qui menaçait à chaque jour d'embraser toute l'Europe est donc terminée. La paix que l'on vient de conclure repose-t-elle cependant sur des bases qui puissent donner à l'Europe des garanties de tranquillité pour un long avenir? C'est ce que l'on hésite encore à croire, et pour de bonnes raisons. Les difficultés ne paraissent être qu'ajournées et non tranchées d'une manière définitive. Dans quelques années, peut-être, les redoutables problèmes auxquels le traité de paix semble donner une solution, surgiront plus terribles et plus menaçants que jamais, et l'on en appellera encore au canon pour régler les points en litige.

La victoire actuelle consacre des injustices ériantes qui devront tôt ou tard attirer sur la tête de ceux qui les ont commises et de ceux qui ont contribué à les faire commettre un terrible châtiement. Un potentat que le sort des armes favorise peut bien dieter aux puissances qu'il a vaincues des conditions iniques que ces dernières sont forcées d'accepter. Mais il arrive un jour où la foudre divine tombe sur les trônes assis sur l'iniquité et les met en éclats. Au-dessus de la force des pouvoirs humains est au service de l'injustice, il y a une puissance éternelle qui sait balayer les dynasties qui n'ont plus conscience de leur mission ou qui ne veulent pas la remplir.

L'équilibre européen a subi de profondes modifications par les résultats de la guerre actuelle. L'Allemagne se trouve complètement transformée, et la Prusse devient une puissance de premier ordre. La puissance de l'Autriche est considérablement amoindrie. L'Italie devient plus puissante et va probablement maintenant essayer de réaliser ses ambitions du côté de Rome. Si la France s'y refuse, elle en appellera sans doute à la Prusse protestante qui ne demandera pas mieux que de seconder l'œuvre de la révolution italienne. C'est là qu'est actuellement le côté alarmant de la situation européenne.

Les dernières nouvelles relatives au Mexique ne sont pas très rassurantes pour la stabilité du trône de Maximilien. L'Empereur des Français a formellement refusé parait-il, à l'Impératrice du Mexique d'envoyer de nouveaux renforts pour réduire les rebelles qui, encouragés par les États-Unis, poursuivent avec une nouvelle ardeur leur guerre de brigandage. A Paris l'on croit que l'Impératrice Charlotte ne reviendra pas au Mexique et l'on annonce la chute de l'empire comme prochaine et imminente. Les Américains battent des mains.

Dimanche dernier, la grande messe a été chantée dans la cathédrale de cette ville, par M. le Grand-Vicaire Thibault, missionnaire de la Rivière-Rouge. Cet apôtre plein de zèle et de dévouement travaille depuis trente-trois ans au salut des âmes dans ces missions lointaines. Ce n'est que la deuxième fois qu'il revoit le Canada, depuis l'époque de son départ.

(Pour le Journal des Trois-Rivières.) Hommes célèbres sortis des conditions les plus obscures.

(NOTE HISTORIQUE.)

Mais on admire, on aime, on soutient les talents; C'est en vain qu'on voudrait repousser leurs élasts; Sur ses pales rivaux renversant la barrière Le génie à grands pas marche dans la carrière. (GILBERT. Le poète malheureux.)

De fils de bouchers:—Pierre d'Ailly, aumônier de Charles VI, nommé Cardinal-évoque par Jean XXII, 1350-1420; Thomas Wolsey, célèbre ministre de Henri VIII, archevêque d'York, 1471-1530; La Marquise de Pompadour, célèbre maîtresse de Louis XV, qui pendant vingt ans fut le plus grand empire sur ce roi voluptueux et gouverna pour ainsi dire la France; Louis Legendre, boucher d'abord, devenu le fameux conventionnel que son éloquence sauvage fit surnommer le *Pygmalion du Danube*, 1756-1797; Mark Akenside, célèbre poète anglais, 1721-1770; etc., etc.

De fils d'horlogers et d'orfèvres:—Jacques Curie, célèbre commerçant français, dont la fortune était la plus considérable de l'Europe, 1400-1461; Jean Jacques Rousseau, écrivain et philosophe dont les écrits sont entichés d'immortalité et de paradoxes, 1712-1778; Caronde Beaumarchais, remarquable écrivain français, 1732-1799; J. A. Rossignol, orfèvre lui-même, devenu un fameux révolutionnaire et démagogue, 1759-1802; Félix Dujardin, savant naturaliste, né en 1801; etc., etc.

De fils de boulangers:—Ph. Quinault, célèbre poète lyrique, 1635-1688; Le général Drouot, surnommé par Napoléon le *Sage de la grande armée*, né à Nancy en 1774, mort en 1847; Jean Reboal, né le 23 janvier 1796, poète boulangier bien connu; René Caillé, célèbre voyageur, 1799-1838; J. R. Hippolyte Lazerges, peintre français, né en 1817; etc., etc.

De fils de cardères et marchands de laines:—William Shakespeare, le plus grand des poètes dramatiques anglais, 1564-1616; Jacques Cathelineau, généralissime des armées vendéennes, surnommé le *Saint de l'Anjou*, 1759-1793; P. M. Boage, célèbre acteur français, né en 1796; etc., etc.

De fils de menuisiers; Benoît XII, pape de 1334 à 1342 (quelques uns le disent fils de boulanger); A. Jacob Corstens, peintre danois, 1754-1798; F. J. Lefebvre, duc de Zantwick, célèbre militaire, 1755-1820; Nicolas Stofflet, célèbre général vendéen, 1751-1796; Claude L. Mathieu, astronome français membre de l'Institut, ancien député, né en 1784; etc., etc.

De fils de Charrons:—François Joseph Haydn, célèbre compositeur allemand, 1732-1809; Don Baldomero Espartero, duc de la Victoire, général et homme politique espagnol, né en 1792; etc., etc.

De fils de forgerons:—Joseph Octave Plessis, onzième évêque de Québec, le premier homme de notre pays, né le 3 Mars 1763, mort le 4 décembre 1825; Lyman Beecher, théologien américain, célèbre abolitionniste, né en 1775; Michel Faraday, célèbre physicien anglais, né en 1791; G. F. Muntz, membre du Parlement Britannique, célèbre réformateur né en 1791; Thomas R. Bageand, duc d'Isby, gouverneur-général de l'Algérie, maréchal de France, 1784-1849; Eliah Burritt, célèbre philanthrope, écrivain et linguistique, né en 1811; exerga le mé-tier de forgeron durant la plus grande partie de sa vie; il fut surnommé l'*Apôtre de la Paix*; etc., etc.

De fils d'aubergistes:—St. Hélène, Impératrice d'Orient, mère de Constantin le Grand, morte en 328 (on prétend qu'elle était fille d'un hôtelier); Riccioli ou Riccius, célèbre tribun romain, massacré dans une révolte en 1354; Giuseppe Verdi, célèbre compositeur Italien, mort en 1814; William Powell Frith, peintre anglais dont un seul tableau: "Le bourgeois gentilhomme a été vendu près de 23,000 francs, né en 1820; Joachim Murat, roi de Naples, se distingua dans toutes les campagnes de l'Empire, perdit son trône, fut condamné et fusillé en 1815; Labalais, célèbre écrivain français, 1483-1553; etc., etc.

De fils de menuisiers charpentiers:—St. Grégoire VII (Hildebrand), né en 1013, pape en 1073, reforma le clergé, soutint contre l'Empereur Henri IV, et mourut exilé de Rome en 1815; Mathieu Prior, poète et diplomate anglais, 1664-1721; Jacques Laffite, célèbre représentant français et banquier, 1767-1844; L. B. Bonjean, juris-consulte Français, ancien ministre, sénateur, né en 1804; J. P. Becker, publiciste et homme politique allemand, né en 1809; Adam Billaut, dit *Maitre Adam*, menuisier à Nevers, surnommé le *virgile au rabot*, mort en 1662; etc., etc.

De fils de cordonniers:—Jean XXII, pape de 1316 à 1334, résida à Avignon (quelques uns le disent fils de parents distingués); Jean la Balue, célèbre cardinal et ministre sous Louis XI, trahit son maître qui le tint enfermé dans une cage de fer pendant onze ans, 1421-1491 (on n'est pas positif à dire s'il était fils de cordonnier ou de tailleur); le Dominquin, peintre célèbre, 1581-1641; J. B. Rousseau, célèbre poète lyrique français, 1671-1741; Choumette, fameux révolutionnaire, né en 1765, décapité en 1794; Béba Weber, d'abord cordonnier, historien, publiciste et poète allemand, né en 1798; William Sifford, d'abord cordonnier, critique anglais distingué, 1775-1826; Savinien Lapointe, poète cordonnier, né en 1812; etc., etc.

De fils de tailleurs:—Pierre Landais, grand sorcier de Bretagne, exécuté en 1485; André del sarto, peintre Italien, 1488-1530; J. H. Schulze, savant médecin, 1687-1744; Jean Henri Lambert, savant universel, 1627-1707; Jean Godfroi shadow, célèbre sculpteur français, 1761-1850; Pierre Jean de Béranger, célèbre poète et le premier chansonnier de notre siècle, 1780-1857; Jacques Jamin, célèbre poète français, décoré de la croix de la Légion d'honneur, né en 1798, embrassa l'état de perruquier auquel malgré ses succès poétiques il resta toujours fidèle; etc., etc.

De fils de savetiers:—Urban IV pape, régna de 1261 à 1265; Le Cardinal Maury, célèbre par son éloquence et ses joies oratoires contre Mirabeau, ce *Démôn des Français*, 1746-1817; etc., etc.

De fils de couteliers:—Denis Diderot, philosophe du XVIIIe siècle, né en 1753, mort en 1841; Charles Rollin, célèbre professeur et historien, le *Régénérateur de l'histoire*, 1661-1741; etc., etc.

De fils de tisserands:—St. Catherine de Sienne, 1347-1380; George Fox, tisserand lui-même, fondateur de la fameuse secte des Quakers en 1647-1624-1690; C. G. Payne, érudit, 1729-1812; C. P. Oberkampf, créateur de la manufacture des toiles peintes de Jouy, anoblé par Louis XVI 1738-1815; L. P. E. Bignon, diplomate remarquable, 1771-1841; Jean Lannes, duc de Montebello, tisserand d'abord, général d'une intrépidité qui lui valut le surnom de *Roland moderne*, né en 1769, tué en 1808 à la bataille d'Essling; J. Louis Bernoulli, célèbre professeur et philosophe, 1775-1844; William Johnson Fox, homme politique anglais, du parti radical né en 1786; Adalbert Stifter, l'un des meilleurs prosateurs et poètes allemands; etc., etc.

De fils de paysans:—Aurélien, empereur romain, 212-275; Catherine I. paysanne, devenue Impératrice de Russie (tyzarine), femme de Pierre le Grand, 1639-1727; John Clare, poète anglais né en 1793, surnommé le *Poète du Northamptonshire*; Allan Lauchambeudie, né en 1806, poète-fabuliste; Alcan Ransay, poète de l'Ecosse, surnommé le *Theobric Ecossois*, né en 1696; Jacques Staemfi, homme politique suisse, l'un des chefs du parti radical, né en 1820; etc., etc.

Bergers et bergères devenus célèbres:—St. Maxime l'ancien, célèbre solitaire du IVe siècle; Maximin, empereur romain en 235, d'une force et d'une grandeur qu'on comparait à Joloth et à Samson; assassiné en 238; Maximin Daia, empereur romain, mort en 313; Galère, empereur romain, persécuta les chrétiens, d'une cruauté telle qu'il faisait dévorer les hommes par des ours pour s'amuser, mort en 310; St. Geneviève, patronne de Paris, 423-512; Justin Ier le vieux, empereur d'Orient, régna de 518 à 527; Sylvestre II, le premier pape français, l'un des plus grands savants du moyen-âge, 913-1003 (C'était l'opinion probable qu'il n'était bergier); Pierre Damien, cardinal et évêque d'Ostie, célèbre prédicateur 988-1073; Benoît XI, pape, empoisonné en 1304; Jiotto, disciple de Cimabue, célèbre peintre sculpteur et Architecte italien, 1226-1334; François Bussone dit Carnagone, célèbre général italien eut la tête coupée en 1432; St. Jeanne d'Arc, surnommée la *Pucelle d'Orléans*, chassa les Anglais de France, fut brûlée à Rouen en 1431, à l'âge de 21 ans; St. Jean de Dieu institua les Frères de la charité, 1495-1550; François Pizarro, conquérant du Pérou et fondateur de Lima, 1475-1541; Rannus dit Pierre la Ramée, 1502-1575 célèbre philosophe et professeur au collège de France, tiré à la St. Barthélémy; Sixte Quint, pape célèbre de 1585 à 1590; St. Vincent de Paul, célèbre par sa charité et son dévouement, fondateur des sœurs de la charité, de l'Hospice des enfants trouvés, etc. 1576-1660; Milocs Obrenovitch, ex-prince de Service célèbre par

ses luttes contre les Turcs, né en 1780; J. B. M. Vianny curé d'Ars, le saint populaire du XIXe siècle, célèbre par sa vie de pénitence et de mortification, puis par l'immense pèlerinage qui se fait tous les ans à son tombeau; Richard Cobden, célèbre économiste, l'un des plus grands hommes d'Etat de l'Angleterre 1804-1865, etc., etc.

Diverses conditions obscures: Probus, empereur romain, régna de 276 à 282, fils de jardinier; Adrien IV, le seul pape anglais de 1154 à 1159, fils d'un valet; Alexandre V, d'abord mendiant, pape de 1409 à 1410; Sixte IV, fils d'un pêcheur, pape de 1471 à 1484; Jacques Amyot, célèbre écrivain français, fils d'un marchand-meneier, 1513-1593; L'Albane, fils d'un marchand de soie, célèbre peintre italien, 1578-1660; Jules Albéroque, premier ministre du roi d'Espagne, Philippe V, cardinal, 1664-1752, fils d'un jardinier; Jacques Cook, célèbre navigateur anglais fit trois fois le tour du monde, 1728-1779, fils d'un garçon de ferme; L. A. Thiers, illustre orateur et écrivain, né en 1797, fils d'un ouvrier de port, né en 1797; Le Cardinal Giacomo Antonelli, né le 2 avril 1806, fils d'un bûcheron, ministre secrétaire des affaires étrangères à Rome; etc., etc.

J. T. Montréal, 22 Août 1866.

On lit dans la *Minerve* du 22. Les nouveaux moyens de communication entre les provinces anglaises, les Indes et le Brésil sont rendus à un point d'organisation trop peu avancé pour que nous puissions juger des immenses résultats obtenus par la délégation commerciale. Néanmoins, les faits se produisent déjà et ils sont assez importants pour nous permettre de prédire un développement rapide de commerce entre ces différents pays.

Les délégués ont fait de leur voyage, un rapport circonstancié, et, en donnant de longues explications sur les espèces de produits qui conviennent aux différents pays, ils ont mis le commerce canadien en état d'entreprendre des spéculations avantageuses. M. Thomas C. Duplessis, de Québec, arrive de Cuba, et il vient de prendre des mesures pour y expédier des articles canadiens à un montant de \$300,000. On verra dans la lettre ci-jointe que cet entrepreneur et actif compatriote nous adresse, qu'il pourra se rendre utile à ceux qui désireront le consulter. M. Duplessis fraie une voie qui sera suivie, nous l'espérons, par un grand nombre d'autres et nous engageons les négociants à profiter de cette offre. Il y a déjà, au Brésil, un de nos compatriotes bien versé dans les affaires et bien initié aux besoins et aux ressources du Canada aussi bien qu'à ceux du Brésil, le Dr. Dansereau. Lui aussi pourra rendre de grands services à ceux qui se proposent d'ouvrir des relations commerciales avec ce pays.

Voici la lettre de M. Duplessis: Au Rédacteur de la *Minerve*. Ainsi qu'un très grand nombre de mes compatriotes, j'ai cherché un emploi dans notre Canada.

Au retour des commissaires du commerce de leurs voyages aux Indes Occidentales et au Brésil, j'espérais, ainsi que bien d'autres, que cette mission importante produirait les meilleurs résultats. Tout le Canada approuva le choix des messieurs chargés de cette mission et je crois que le peuple de cette province était alors convaincu que, s'il y avait possibilité d'ouvrir des relations commerciales dans le Sud, ces messieurs envoyés par notre gouvernement en, assurait la réussite; au moins, j'entendais, sans exception, toutes les personnes avec lesquels j'étais en contact, dire la même chose et manifester les mêmes espérances de succès et j'avais tout le loisir désirable pour tout entendre.

Un de mes amis me suggéra de voir un des Commissaires pour m'informer quand serait publié leur rapport. Je suivis son avis et je me rendis chez l'un de ces messieurs, qui eut bien la complaisance de me donner toutes les informations que je désirais à ce sujet, et, de plus je le trouvai occupé à corriger l'épreuve du rapport des Commissaires du commerce. Il me permit avec bienveillance, d'en prendre communication et d'en faire tous les extraits désirables et il me donna aussi beaucoup d'explications. Ce rapport me plut beaucoup, et je vis sous mes yeux tout ce que je désirais, le tout était très compréhensible et me fournissait tous ces petits détails qui font, en affaires, les profits ou les pertes. Je fus encouragé par ce que je lus et entendis et je me décidai de suite à entrer dans ce commerce. La première difficulté que je rencontrai fut de trouver un vaisseau cuiré et de capacité proportionnée. Je n'en pu trouver, ni à Montréal, ni à Québec. Je conclus alors que muni de mes extraits du rapport des Commissaires de commerce, je ne pourrais mieux faire que d'aller aux Indes Occidentales, dans l'espoir d'y prendre les ordres.

Je laissai le Canada le 16 juillet dernier et pris passage à bord du vapeur *Engle* à New-York le 18 du même mois, et j'arrivai à la Havane le 54. Il me fut très facile d'entrer en rapport avec les hommes d'affaires de cette ville et grâce à mes extraits du rapport des commissaires du commerce, je fus en état de répondre à leurs questions en ce qui concerne le commerce avec le Canada. Je ne puis rendre compte de toutes mes opérations; j'étais la présente pour l'avantage de ceux de mes compatriotes qui peuvent être dans la position où j'étais alors avant de me décider de faire un voyage à Cuba. Je suis reconnaissant pour les informations qu'on a bien voulu me donner et je désire aussi que d'autres prennent la bonne direction. Je puis dire aussi que mes espérances ont été dépassées et que, guidé par les suggestions contenues dans le rapport des commissaires du commerce, j'ai rencontré des marchands bien disposés à ouvrir des relations commerciales avec nous sur une grande échelle et que je suis actuellement à préparer des chargements de foin, avoine patates, ainsi que bois, boîtes à sucré (sugar box shooks) et autres articles tous spécialement mentionnés dans le rapport comme effets que nous pourrions expédier avantageusement à Cuba.

J'ai demeuré douze jours à Cuba, dont trois à la Quarantaine: je pris passage à bord du *Stars and Stripes* pour Philadelphie et je fus de retour au Canada après une absence de vingt-six jours, mes frais de voyage se montant à \$237.

Je suis jusqu'à présent, si satisfait de mon premier essai que lorsque j'aurai terminé mes expéditions à Cuba, j'ai l'intention de m'embarquer pour le Brésil, où, je pense que nous avons encore de plus grands avantages qu'aux Indes Occidentales. Je vous inclus mon adresse et je serai heureux de donner toute information à ceux qui le désireront.

Voire, etc., THOMAS C. DUPLESSIS.

Nous lisons dans le *Journal de Québec* du 25. Dans un ordre en conseil, adopté il y a quelques jours, concernant l'octroi de pensions à accorder aux volontaires devenus incapables de gagner leur vie, le gouvernement a décidé que l'échelle adoptée précédemment était trop petite, vu que les volontaires de ce pays étaient pris dans une classe généralement supérieure à celle qui forme la grande masse de l'armée anglaise; et 50 p. 100 ont été ajoutés à l'échelle. Le gouvernement a accordé à la veuve de l'en-celle. Le gouvernement a gratifié de \$400 en formes de la pension qui lui est accordée à elle et à ses enfants, en considération de la bravoure de son mari. Les officiers qui auront été blessés dans l'action, qui auront perdu un œil ou un membre recevront l'allocation annuelle complète selon leur rang dans la milice, à compter de la date que la blessure aura été reçue. Pour une blessure au corps, ils recevront une gratification équivalente à 18 mois de paie complète, mais pas de pension. Voici les taux des pensions que le gouvernement est disposé à accorder: "Le lieutenant-colonel, recevra \$1200; le major, \$800; le capitaine, \$500; le major de brigade, le chirurgien de l'état-major, le pharmacien, \$400 chacun; le lieutenant et l'assistant-chirurgien, \$250 chacun; le cornet, l'enseigne et le quartier-maître, \$200 chacun."

Voici ce que les veuves des officiers recevront quand elles seront pauvres: "Quand un colonel sera tué pendant l'action sa veuve recevra \$800 et ses enfants de 72 à \$106. La veuve d'un major recevra \$480 et ses enfants de \$64 à \$80. La veuve d'un capitaine recevra \$250 et ses enfants de \$48 à \$64. La veuve d'un lieutenant recevra \$240 et ses enfants de \$32 à \$56. La veuve d'un cornette, d'un enseigne et d'un quartier-maître recevra \$184 et ses enfants de \$32 à \$56. Les fils des officiers recevront l'allocation jusqu'à 18 ans, et les filles jusqu'à ce qu'elles soient mariées ou jusqu'à ce qu'elles aient atteint l'âge de 21 ans. "Le sergent devenu incapable de gagner sa vie par la perte de deux membres ou des deux yeux recevra de 50c. à 70c.; le caporal, 40c. à 60c.; le soldat, 30c. à 40c. Ceux qui sont incapables de gagner leur vie, mais qui n'ont pas besoin de l'aide d'une autre personne, recevront: le sergent, 40c à 60c.; le caporal, 30c à 40c.; le soldat, 20c à 30c.

"Il y a ensuite ceux qui peuvent pourvoir jusqu'à un certain degré à leur existence: le sergent placé dans cette catégorie recevra 30c à 40c; le caporal, 20c à 30c, et le soldat, 10c à 20c. Enfin, il y a ceux qui peuvent pourvoir matériellement à leur existence; alors, le sergent recevra 20c à 30c; le caporal, 15c à 20c, et le simple soldat, 10c à 15c par jour."

Les officiers des Chasseurs-Canadiens se sont réunis mercredi, le 22 courant.

Les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité.

1. Il est proposé par le major A. Audet secondé par le capt. J. O. Bourret: Que les officiers des Chasseurs Canadiens ont appris avec une profonde douleur la mort du lieutenant. Louis T. Suzor, assistant adjudant général de milice, et qu'ils croient devoir exprimer combien ils ressentent vivement la perte d'un compatriote si distingué, qui avait régné en peu d'années, par ses seuls talents et son attitude militaire à atteindre le poste éminent qu'il occupait dans la milice.

2. Il est proposé par le capt. Nap. Beaudry, secondé par le capt. J. O. Labranche: que les officiers des Chasseurs Canadiens portent le deuil pendant un mois pour témoigner publiquement du respect et de la profonde considération qu'ils avaient pour le défunt.

3. Il est proposé par le capt. Ben. Parent, secondé par le capt. M. T. Dequise, que copie des résolutions ci-dessus soient envoyées à la famille du regretté lieutenant. col. Suzor et à la Presse.

NAP. LABRANCHE, J. L. TETU, Adjudant, C.C. Major, Commandant. C.C.

Etat-Pontifical. RECENSEMENT DE LA POPULATION DE ROME EN 1866.

L'autorité ecclésiastique vient de publier à l'Imprimerie Camérale les données du recensement de la population romaine en 1866. Nous résumons ce document officiel, qui est intitulé: *Etat des âmes dans la ville de Rome*. Rome renferme 54 paroisses, dont 9 suburbaines ou hors de l'enceinte. La population totale est de 210,701 âmes. Le recensement officiel accoutumé:

Table with 2 columns: Year and Population. Rows: 1856 (178,498), 1857 (179,592), 1858 (180,159), 1859 (182,505), 1860 (184,049), 1861 (194,557), 1862 (197,078), 1863 (201,061), 1864 (204,896), 1865 (207,338).

Depuis le dernier recensement, le chiffre de la population s'est élevé de 3,363 âmes. Ajoutons ici, puisque l'occasion s'en présente, les chiffres, province par province, de la population de la partie de l'Etat Pontifical non usurpée.

Table with 2 columns: Province and Population. Rows: Province de Rome (326,509), Province de Civita-Vecchia (20,707), Province de Viterbe (128,324), Province de Velletri (62,016), Province de Frosinone (154,559).

Ces cinq chiffres réunis donnent un total de: 692,112

Voici maintenant une classification exacte des habitants de Rome, et des chiffres qu'il peut être utile de connaître.

Cardinaux, 30; évêques, 36; prêtres et clers, 1,476; séminaristes, 831. Total: 2,376. Religieuses, 2,833; religieuses, 2,169. Total: 5,002.

Population ecclésiastique et monastique: 7,378 individus des deux sexes. Elevés des collèges (sexu masculin), 262. Pensionnaires (sexu féminin), 1,622.

Vivant dans les établissements de charité, 822 hommes et 1,111 femmes. Nombre des familles, 41,789.

Hommes, 96,221. Femmes, 92,589. Militaires, 5,266. Détenus, 434. Juifs, 4,567. Autres dissidents, 429. Mariages contractés dans l'année, 1,438. Les religieux établis à Rome appartiennent à 61 congrégations ou ordres divers, Chanoines réguliers de Latran, 41 individus; clers réguliers Theatins, 17; C. r. Barnabites, 35; C. r. Somsques, 27; C. r. de la Compagnie de Jésus, 355; C. r. Mineurs, 22; C. r. Ministres des malades, 50; C. r. de la Mère de Dieu, 24; C. r. des Ecoles Pies, 44; Congrégation de l'Oratoire, 25; de S. Jérôme de la Charité, 7; des Doctrinaires, 34; de la Mission, 69; des Pieux Ouvriers, 6; des Missionnaires de Précieuse Sang, 18; des Passionistes, 102; de la S. Rédempteur, 38; des SS. Coeurs, 10; de la S. Sainte-Croix, 21; du Saint-Esprit, 9; des Frères des Ecoles Chrétiennes, 57; Institut de la Charité, des Ecoles Chrétiennes, 13; Prêtres de la Résurrection, 22; Oblats de Marie-Immaculée, 4; Oblats de S. Charles, 5; Frères de N. D. de la Miséricorde, 50; Ermites Camaldules, 2; Moines Basilien, 3; M. Bénédictins, 46; M. Camaldules, 16; M. C. de Monte-Corona, 2; M. de Vallombreuse, 15; M. Cisterciens, 37; M. Olivétains, 8; M. Silvestrins, 14; terciens, 37; M. Ruthènes, 1; M. Arméniens, M. Chartreux, 21; M. R. A. Marouites, 3; M. Dominicains, 31; M. A. Marouites, 12; M. Récollets, 145; Mineurs Observants, 182; M. Carmes, 140; M. O. de Capucins, 213; Tertiaires Conventuels, 56; M. Capucins, 213; Tertiaires Franciscains, 29; Augustins, 89; A. déchaussés, 35; Carmes, 54; C. Déchaussés, 91; Servites de Marie, 48; Mercédaires, 8; Trinitaires

res, 15; T. déchaussés, 70; Minimés, 42; Hié-

romyiles, 21; Pères de la Penitence, 35; Frères

de S. Jean-de Dieu, 64; Frères Hospitaliers de

l'Immaculée Conception, 59.

Rome renferme 29 séminaires ou collèges: Romain,

87 élèves; Pie, 66; du Vatican, 48; Français, 65;

de l'Amérique du Sud, 46; de l'Amérique du Nord,

49; de la Propagande, 142; Germanique, 58; An-

glais, 22; Pie-Anglais, 15; Bossais, 13; Grec-Ru-

thène, 35; Irlandais, 51; Belge, 7; Allemand, 9;

Polonais, 6; Caprina, 55; Pamphily, 11; Lom-

bard, 19; des Nobles, 45; Nazaron, 53; Clémentin

40; Chris-Toscan, 21; des Chanoines de Latran,

6; des Bénédictins, 15; des Frères des Ecoles chré-

tienne, 45; Hospice de 100 prêtres, 15.

Les religieuses établies à Rome (religieuses pro-

meurent causés par les minéraux. — On emploie

la médecine tous les poisons actifs, qui évidemment

abrégeant la vie La Salsaparille de Bristol est une

préparation comme il y en a très-peu qui est réellement

et purement un remède végétal. Elle ne contient en effet

pas un seul grain de mercure, d'arsenic, de strychnine

de bromine, d'iode, ou de tout autre poison. De plus

elle est un antidote contre ces poisons, puisqu'elle guérit

les maladies qu'ils produisent. Bien plus, ces poisons ne

font qu'aggraver une maladie, en lui substituant une autre

mais la Salsaparille de Bristol agit d'accord avec la nature

en arrachant pour toujours par sa puissance neutrali-

sante, les causes des maladies ulcéreuses, cancéreuses,

et éruptives régularisant le foie de l'estomac, purifiant et

mettant en ordre les intestins, enlevant du système tous

les éléments morbides, redonnant la vigueur corporelle,

Avis Public. DÉPARTEMENT DU RECEVEUR-GÉNÉRAL, Ottawa, 10 août 1866.

DES DEMANDES seront reçues jusqu'au 10 du pro-

chain mois, par ce Département, pour l'achat des

Débentures Provinciales qui seront émises en DÉNOMINATIONS de \$100, \$200,

\$500 et \$1000, et portant sept pour cent d'intérêt, payables

par semestre et rachetables le 1er Septembre 1868,

à ce Bureau, au pair. Les demandes devront mentionner le taux, et la dé-

nomination respective, requis par les Achetteurs. Des Recus de Dépôt seront donnés par le Receveur-

Général, contre-signés par le Ministre des Finances, et les Achetteurs

seront tenus de les garder en leur possession jusqu'à ce que les débentures

soient prêtes à être livrées et l'argent payé à toute Succursale de la Banque

de Montréal, au crédit du Receveur-Général. L'intérêt sera accordé

aux Achetteurs, de la date du Dépôt, si la demande est acceptée.

N. F. BELLEAU, Receveur-Général.

24 août.

1866. COMPAGNIE DU RICHELIEU. LIGNE DE LA MALLE ROYALE entre MONTREAL

et QUEBEC, ligne régulière entre Montréal et les Ports

de Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne,

l'Assomption, Yamaska et autres Ports intermédiaires.

A partir de MARDI le 1er Mai et jusqu'à avis contraire,

les Vapeurs de la Compagnie du Richelieu laisseront

leurs Quais respectifs comme suit, savoir: Le Vapeur QUEBEC, Capt. J. B. Labelle,

partira du Quai Richelieu, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier, pour

Québec, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS soirs, à

7 heures précises, arrêtant en allant et revenant, aux Ports

de Sorel, des Trois-Rivières et Bastiac. Les personnes

desirant s'embarquer à bord des Vapeurs Océaniques, à

Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant

leur passage à bord de ce Vapeur, vu qu'un Tender devra

les transporter aux Steamers Océaniques, et cela sans charge

extra. Le Vapeur MONTREAL, Capt. R. Nelson, partira tous

Nécrologie.

" Nous avons la douleur d'apprendre, dit la Mi-

nerve de jeudi, la mort du Rév. M. Jos. Julien Per-

reault, prêtre du Séminaire de Saint-Sulpice, décédé

à l'Hospice de Varennes mardi, à minuit, dans la

quarantième année de son âge et sa seizième année

de prêtrise. Né en 1826, de parents Canadiens, le regretté

débuta à vécu continuellement au milieu de nous. Après

un cours d'étude brillant commencé au collège de

Montréal en 1837, il prit la soutane et entra au

Grand Séminaire de Montréal. Il y fit trois ans d'é-

tudes théologiques, après quoi ayant manifesté le dé-

sir d'être reçu membre de l'illustre Maison de Saint-

Sulpice, il passa en France en 1847, pour faire son

noviciat. Les belles facultés dont il était doué lui

valurent la considération des Supérieurs du Séminaire

de Saint-Sulpice à Paris. Reçu prêtre en 1850, il revint en

Canada membre de la maison de St. Sulpice, et il demeura

quatre ou cinq ans comme professeur du Collège de

Montréal. Il fut ensuite transféré à la paroisse, et on le

nomma père spirituel de la congrégation des hommes de

Ville-Marie. Son angélique piété dans la maison de Dieu,

son affabilité dans le commerce ordinaire de la vie, sa

doceur, ses manières séduisantes, ses sages conseils,

sa parole éloquent et persuasive, tout contribua à le

faire chérir de la classe d'élite qu'il allait

rencontrer tous les dimanches matins dans l'église

des Récollets. Ces vénérables citoyens s'étaient

habités à l'aimer comme un père, et tel était l'attachement

qu'ils lui portaient qu'à son départ comme un père

spirituel, en 1862, un grand nombre d'entre eux

pleuraient et sanglotaient comme de jeunes enfants

qui ont perdu un être cher à leur existence. M. Perreault

fut ensuite chargé de la direction des Frères des Ecoles

Chrétiennes et le coup de mort est venu l'atteindre

dans l'exercice même de ses devoirs. M. Perreault

portait un dévouement sans bornes aux jeunes gens.

Tous les efforts de sa vie tendirent à protéger cette

classe rendue à l'âge critique, où les bonnavis et les

secours efficaces sont devenus si nécessaires. Dieu

qu'il affaiblisse qu'il suscite à la jeunesse de Montréal

et les délicieuses impressions qui se rattachent à son

souvenir! Pendant le dernier jubilé qui fut prêché

par lui à Notre-Dame, M. Perreault déploya toutes les

qualités d'un véritable orateur. Hélas, ce qui produisit

le salut des âmes, fut la cause de sa mort. C'est à la

suite des inévitables fatigues qu'il s'imposa dans ce

jubilé qu'il fut frappé du coup fatal. La cité de Montréal

à pleurer amèrement cet enfant qui faisait son

orgueil et sa joie. Nous étions fiers de nommer notre

compatriote et vénérable et digne Sulpicien, et bien

des regards se mouillèrent longtemps de pleurs au

souvenir de l'illustre défunt.

FRANÇOIS CLOUTIER, Ste. Ursule, 22 Août 1866.

CHANCE EXTRAORDINAIRE! A VENDRE, le droit incontestable et Fonds de

Commerce, dans les affaires d'un ancien établissement

de Marchandises Sèches en cette Cité. S'adresser à

Wm. LANIGAN. Les Trois-Rivières, 28 août 1866.—1m.

SÉMINAIRE DE NICOLET. LA RENTRÉE des élèves aura lieu MERCREDI, le 5

Septembre, à 6 heures P. M. Les classes s'ouvriront le

lendemain. Séminaire de Nicolet, 26 Août 1866.—2f.

TERRES À VENDRE. LE Soussigné offre en vente deux belles

terres l'une d'une demi lieue de la ville, à Ste. Marguerite,

de deux arpents de front sur vingt-six de profondeur

avec maison, grange, etc., et toute en culture. L'autre

à une lieue de la ville de cent dix arpents en superficie,

et bien boisée en bois. Prix modérés et conditions libérales.

S'adresser sur les lieux au propriétaire. HECTOR BAILEY. Les

Trois-Rivières, 28 Août 1866.—3m.

AVIS. JE soussigné déclare que je refuserai de payer

la dette contractée par mon père François Cloutier. FRANÇOIS

Compagnie du Richelieu. CHANGEMENT DE QUAI. A

partir de LUNDI SOIR, le 26 juillet courant, les

bateaux-vapeurs, Montréal et Québec, commenceront

à accoster au nouveau quai de la Compagnie du Richelieu,

ci-devant connu, sous le nom de Quai-Turcotte. Sur ce

quai, il y a une bûche contenant un appartement

pour le Bureau de la compagnie, et dans ce même

appartement sera la chambre de réception des messieurs,

passagers de chambre, attendant les vapeurs. Il y a aussi

un salon pour les dames prenant passage de chambre

de chambre. Entrées à ce dernier, se fera par l'intérieur

de la chambre des messieurs et du Bureau. Les passagers

de pont auront aussi une chambre à leur usage. Chaque

chambre aura une inscription, désignant la place de

chaque classe de passagers. Tous les samedis, le

Columbia, à son retour de Champlain, se placera au

quai Molson. Les personnes ayant du fret à mettre à son

bord, voudront le déposer sur ce quai. Ol. On. Désilets, Agent

Trois-Rivières, 24 juillet 1866.—1 m.

CHANGEMENTS D'HEURES. LES chars arriveront à la station

Doucet, à 7 heures 32 minutes A. M. Les chars

laisseront la station Doucet, à 2 heures P. M. Les

chars seront en connexion à Arthabaska avec les

trains pour Québec, Montréal, Portland, Boston, etc.

Des billets de retour de Québec seront livrés au bureau

de M. GODBY. Ils coûteront \$3 et les personnes qui

s'en muniront auront le privilège de s'en revenir par les

vapeurs. C. J. BRYDGES, Directeur-Général. 9

juillet 1866.—10 f.

LE CODE CIVIL DU BAS-CANADA. D'APRÈS LE

RÈGLE AMENDÉ DÉPOSÉ DANS LE BUREAU

DU GREFFIER DU CONSEIL LÉGISLATIF, TEL QU'IL

PRÉSCRIT PAR L'ACTE 29 VICT. CHAP. 41, 1865.

En vente à la Librairie du Journal des Trois-Rivières.

Les Trois-Rivières, 14 Août 1866.

TERRE À VENDRE. LE soussigné offre en vente

une belle terre et dépendances situées à St. Anne

de la Péninsule à deux milles de l'église, comprenant

134 arpents de terre en bonne culture, et 119

arpents en bois de bon bois. Cette magnifique

propriété offre beaucoup d'avantages à ceux qui

en feront l'acquisition. Prix modéré, conditions

libérales: s'adresser sur les lieux au propriétaire. FERDINAND

LAQUERRE. St. Anne, 17 juillet 1866.

A VENDRE. EN la paroisse de St. Pierre de Durham,

à une petite distance de l'église, une belle

terre de trois arpents de large sur trente de

profondeur, avec maison, grange, écurie et autres

dépendances. Le tout est en bon ordre. Le sol est

très riche, et la terre est presque toute défrichée.

Le terrain est très uni. Prix modéré et conditions

libérales. S'adresser au soussigné. MOYSE PROULX, Ptre.,

Curé de St. Ste. St. Tite, 31 juillet 1866.—1m.

J. O. DEVEAULT, HORLOGER, BIJOUTIER. Tiendra son

Boutique, Rue Notre-Dame, vis-à-vis le Bureau de

l'Ere-Nouvelle. MONTRES, HORLOGES ET BIJOUTERIES,

préparées avec attention. Prix modérés. Venez ou

donnez satisfaction. Les Trois-Rivières, 28 mai

1866.—3m.

ULD. BELLEMARE, AVOCAT. Bureau: Rue Hart,

porte voisine de l'office de A. L. DESAIGNERS,

AVOCAT, LES TROIS-RIVIÈRES. H. R. DUFRESNE,

NOTAIRE PUBLIC. Tiendra son bureau à l'avenir

dans les bureaux de MM. GUILLET & LOTTINVILLE,

en cette cité, où il sera toujours prêt à exécuter

tous actes concernant la profession de Notaire

soit aux dits bureaux ou à domicile. Les Trois-Rivières,

1 mai 1866.

LOUIS MORRISSETTE, PEINTRE, MARCHAND DE

MEUBLES TROIS-RIVIÈRES, RUE ST. GEORGE,

MARCHÉ A POIN. Trois-Rivières, 19 mai 1866.

A Vendre 4 Lots de terre et 2 pouvoirs d'eau. LE soussigné offre en

vente quatre lots de terre formant en tout 560

arpents, situés dans le 6e rang ou rang de l'Eglise,

et à deux milles de l'Eglise de la paroisse de St.

Boniface, No. 23, 24, 25 et 26. Ces lots sont boisés

en bois de service de toute sorte et il y a déjà

quelques arpents de terre de défricher et ensemencer

sur ces lots. Les conditions seront faciles. S'adresser au

propriétaire. J. BROS, PELLETIER, St. Boniface de

Shawinigan, 2 août 1866.—2m.

ASSURANCE NORTH BRITISH & MERCANTILE

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE. ETABLIE EN 1809

CAPITAL..... \$12,000,000 ACCUMULATION

DES FONDs..... 10,000,000 REVENU ANNUEL.....

2,500,000 Etablissement de la Branche Canadienne. OFFICIERs.

DIRECTEURS-GÉRANTS: D. Lorn Macdougall, Ecr.,

Ths. Davidson, Ecr. DIRECTEURS ORDINAIREs: Hon.

L. Renard, M. C. H. John, John Rose M. P. P. Hon.

T. Ryan, M. C. L. J. Law, Ecr. Marchand, O. J. Bridges,

Ecr. Directeur-Gérant du Grand-Tronc, dont tous

sont Actionnaires. SECRÉTAIRE LOCAL.—H. J. JOHNSON,

INSPECTEUR.—W. EWING. Cette Compagnie offre

toutes les garanties pour l'ASSURANCE CONTRE LE

FEU; elle a 29 MODES D'ASSURANCE SUR LA

VIE. LE BUREAU des directeurs à Montréal, a plein

pouvoir de REGLER LES PERTES. On pourra se

procurer des Formes de propositions et toutes

autres informations en s'adressant au Bureau-Général,

Nos. 2, 4 et 6, LA BOULÈSE. MACDOUGALL & DAVIDSON,

Agts G-énéraux, 1r le Canada. C. K. OGDEN, Agent

à Trois-Rivières, vrier 1866.

LA GALERIE DES CONTEMPORAINS. LA MAISON

LIVERNOIS, de Québec, a l'honneur de présenter

aux amateurs du pays tout entier, cette œuvre

grandiose à laquelle elle travaillait depuis 1864,

avec le concours d'un certain nombre de personnes

compétentes. Cette grande photographie comprend

un groupe de hommes les plus distingués dans toutes

les classes de la société. On y voit tous les évêques

actuels du pays et les principaux membres du

clergé canadien, le gouverneur-général, les

ministres actuels de la couronne, les juges de

toutes les Cours, les membres les plus notables

des deux chambres, etc., etc. La direction de la

Maison Livernois, espère que



AVIS.

Malle Royale entre Québec et les Provinces d'en Bas.

LE SUPERBE VAPEUR EN FER A HÉLICE

LADY HEAD, CAPITAINE MARMEN.

LAISSERA LE QUAI ATKINSON, Mardi, le 4 Septembre 1866.

A quatre heures P. M.

POUR LES PROVINCES D'EN BAS,

Touchant aux places ci-dessous, en allant et revenant.

Bassin de Gaspé, Percé, Paspébiac,

Dalhousie, Miramichi, Shédiac et

Pictou.

Tous les Bagages sont aux risques des propriétaires.

Passage payable et les pris au bureau.

Il ne sera pas pris de fret après 2 heures P. M., le jour du départ.

Pour Fret et Passage s'adresser à

F. BUTEAU, Gérant,

Quai Atkinson, Rue St. Jacques, Québec

Québec, 7 mai 1866.

Dr. PAGE, Dentiste,

Office au-dessus du magasin de M. James Shortis, Rue du Platon.

M. Page sera absent des Trois-Rivières, jusqu'au 1er Novembre.

Les Trois-Rivières, 8 mai 1866.

L. B. GERVAIS,

ENSEIGNE DU

MOUTON BLANC,

RUE NOTRE-DAME,

Les Trois-Rivières.

A constamment en mains un Assortiment de

Marchandises Sèches des plus variés

tel que :

Draps,

Casimires,

Tweeds,

Soiries,

Chapeaux,

Bas,

Gants d'Alexandre,

Mérinos Français,

Crêpe, et

Toutes espèces d'Etouffes de

Deuil pour Dames,

Cierges, etc., etc., etc.

Les Trois-Rivières, 19 mai 1865.

W. A. J. WHITEFORD,

HORLOGER ET BIJOUTIER,

RUE NOTRE-DAME,

Porte voisine de D. E. Frigon, Ectier.

Les Trois-Rivières, 8 mai 1866.

A VENDRE.

LA MAISON, ci-devant la propriété de

Damoiselle Sophie Rousseau, située sur le

rue Royale, voisin de M. Frs. Rousseau.

S'adresser à F. P. POMINVILLE, Ec

rocat, Montréal, ou à L. G. Duval, Ecr Régistrateur,

rois-Rivières. Conditions faciles.

*2 Trois-Rivières 15 Sept. 1865.

A L'ENSEIGNE

DE LA

SCIERONDEROUGE.

EN VENTE

UN GRAND ASSORTIMENT

DE

Marchandises Sèches

D'AUTOMNE ET D'HIVER

A DES PRIX

EXTREMEMENT REDUITS.

Le Soussigné désire faire connaître à ses pratiques et

au public qu'il est prêt à vendre à des prix bien bas

un assortiment considérable de marchandises d'automne

et d'hiver consistant en :

Draps, Casimires, Tweeds,

Mérinos, Cobourg,

Etouffes à robe et à jupon,

Flanelles de toutes couleurs,

Toile fine et à drap,

Coton jaune, shirting, indien,

Corps de flanelle tricoté

Châles et chappes de laine,

Etc., etc., etc., etc., etc.

GOD. LASSALLE.

Les Trois-Rivières, 5 Septembre 1865

MAGASIN D'ÉPICERIES ETC.

NAPOLEON DUFRESNE

Rue des Forges, vis-à-vis le Marché,

LES TROIS-RIVIÈRES,

A constamment en mains un assortiment complet

D'ÉPICERIES,

VINS,

LIQUEURS, et

VAISSELLES.

Les Trois-Rivières, 19 mai 1865.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DU JOURNAL DES TROIS-RIVIÈRES : Livres d'Ecoles :

Nouvel Alphabet, double brochure de 72 pages.

Syllabaire des Ecoles Chrétiennes, brochure de 108

pages.

Le Petit Catéchisme du Diocèse de Québec.

Nouveau Traité des Devoirs du chrétien envers Dieu.

Abrégé de Géographie Commerciale et Historique.

Traité d'arithmétique à l'usage des Ecoles Chrétiennes.

Grammaire Française Élémentaire.

Exercices Orthographiques, etc., etc.

Les mêmes avec Dictionnaire.

Dicté et Corrigé des Exercices Orthographiques.

Extrait de la Grammaire Française.

Psautier de David, à l'usage des Ecoles Chrétiennes.

Lectures Instructives et Amusantes (en manuscrit),

par F. P. R.

Les mêmes, avec le texte en caractère d'imprimerie en

regard

Éléments de la Grammaire Française, par M. Lhomond

Guide de l'Instituteur, par F.-X. Valade, 6ème Edition.

Abrégé de l'Histoire Sainte, de l'Histoire de France, etc.

Nouvelle Grammaire Française, par Noël et Chapsal.

Exercices Orthographiques, par les mêmes.

Dicté et Corrigé des Exercices, par les mêmes.

Petit Dictionnaire Français, par Napoléon Landais.

Petit Dictionnaire de la Langue Française, par Hoquart

Traité d'Arithmétique, par Jean-Antoine Bouthillier.

Traité Élémentaire d'Algèbre.

Abrégé de Géométrie Pratique, avec Atlas.

Éléments de la Grammaire Latine, par Lhomond.

Éléments de la Langue Anglaise, par Siret.

Mythologie Epurée, par Mme Emma Morel.

Petit Traité Théorique et Pratique du Style.

Nouvelle Grammaire Anglaise, par J.-B. Meilleur, M. D.

Pocket Dictionary, by Thomas Nugent, LL.D.

The Catholic School Book.

Nouvelle Arithmétique Analytique et Synthétique des

Académies, Ecoles-Modèles et Commerciales, d'après

le système décimal.

Réponses et Solutions raisonnées des Exercices de Calcul

et Problèmes contenus dans la Nouvelle Arithmétique.

J. George—Nouveau Dictionnaire Français.

Le cours complet de Grammaire de Lhomond, revu et

corrigé, par Julien.

Assis—Les Cours complets de Drionx et de Bonneau.

Les Trois-Rivières, 19 mai 1865.

ARTICLES DIVERS PAPIERS :

Papier Foolscap

do à Comptes

do à Lettres.

do à Devoirs

do à Notes.

do de Luxe.

do à Musique.

do de Deuil.

do de Soie.

do de Couleur.

do d'Ecoles.

do à Enveloppes, etc., etc.

Enveloppes de Lettres, grandes et petites.

Enveloppes de Luxe.

do de Deuil.

PEIGNES :

Nouveaux Peignes ronds.

Peignes de cerceaux, en caoutchouc

do à démailler, en caoutchouc

do en bois.

do fins, en ivoire.

Statuettes, Bénédicts, etc. :

Statuettes en Pierre.

Cruetils en Ivoire.

do. en os.

do. en cuivre.

Bénédicts.

Médailles.

Médailles.

Chapelets.

Boîtes de Mathématiques.

Boîtes de Peinture.

Albums.

Chaînes en acier.

Clés de montres en acier.

Portes-clés. dito.

Allumettes de cires.

Cartes à jouer ordinaires, de goût et de fantaisie.

Cartes blanches.

do. de couleur.

Sacs, Bourses, etc. :

Sacs pour Dames.

Sacs pour Messieurs.

Porte-Cigares, Porte-Feuilles.

Sacs à Tabac.

Bourses.

—AUSSI—

UN ASSORTIMENT TRÈS-VARIÉ

DE

Parfumerie, etc. etc etc.

Poudre de Toilette.

Poudre à dents.

Savon Cosmétique.

Pastilles Aromatiques.

Pastilles Végétales pour les vers.

Savon à détacher.

Savon à barbe.

Les Trois-Rivières, 19 mai 1865.

Manuscrit

ou

Exercices Spirituels de St. Ignace.

A Vendre à la Librairie du Journal

des Trois-Rivières.

Les Trois-Rivières, 19 mai 1865

BLANCS

POUR AVOCATS, NOTAIRES, GREF-

FIERS, HUISSIERS, etc., etc.,

A Vendre à la Librairie du Journal

des Trois-Rivières.

Les Trois-Rivières 19 mai 1865

LE NOUVEAU

MOIS DE MARIE,

A L'USAGE DES FIDÈLES DU CANADA,

A Vendre à la Librairie du Journal

des Trois-Rivières.

Les Trois-Rivières, 19 mai 1865.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE

DU

JOURNAL DES TROIS-RIVIÈRES.

ENSEIGNE DU GROS LIVRE.

PRÈS DU MARCHÉ,—RUE DES FORGES.

LES Soussignés informent leurs amis et le public qu'ils

seront toujours prêts à exécuter à L'Atelier

Typographique du Journal des Trois-Rivières, des

IMPRESSIIONS

De toutes sortes

avec élégance, ponctualité et à bon marché, en français

et en anglais.

DUFRESNE & FERRAS.

Les Trois-Rivières, 1 juin 1866.

HOTEL ALBION, TENU PAR FRANÇOIS GAUDET, ARTHABASKAVILLE.

Vis-à-vis le Palais de Justice,

ARTHABASKAVILLE.

Arthabaskaville, 1er août 1865.

Oraison FUNEBRE

DU

GENERAL DE LAMORICIERE

PRONONCÉE

PAR Mgr DUPANLOUP

ÉVÊQUE D'ORLÉANS

DANS LA CATHÉDRALE DE NANTES

le 17 octobre 1865

AVEC PORTRAIT DU GENERAL

A vendre à la Librairie du Journal des Trois-

Rivières.



DE DEVINS.

Sont certainement le Remède le plus efficace pour

DESTRUCTION DES VERS

QUI SOIT ENCORE CONNU.

Essayez-les et soyez Convaincus.

Demandez les "PASTILLES-A-VERS VÉGÉTALE.

DE DEVINS," et ne vous en laissez pas imposer par l'offre

d'une autre Préparation.

Ces PASTILLES sont purement végétales,

Elles sont agréables au goût,

Elles n'ont rien d'offensif à la vue,

Et sont les seules LOSANGES Anthelminthiques

admises et recommandées par la Faculté Médicale comme

Spécifique pour les cas de Vers intestinaux

Chaque Boîte renferme 30 Pastilles, ainsi que les in-

structions requises. On voudra bien observer aussi que

ces PASTILLES sont chacune d'elles estampillées des

lettres "DEVINS," comme garantie contre la contrefa-

çon, et qu'elles ne sont jamais vendues à l'once ou à la

livre.

Préparées seulement et en vente, en Gros et en Dé-

tail, chez

DEVINS & BOLTON,

CHIMISTES,

Près le Palais de Justice,

MONTREAL.

N. B.—On fournit les Acheteurs en Gros à raison d'un

escompte libéral.

Les Trois-Rivières, 28 juin 1865.

LONDON

CORPORATION

CONTRE LE FEU

ÉTABLIE PAR

Bureau Principal à Londres :

7, ROYAL EXCHANGE CORNHILL,

ET 7, PALL MALL,

JOHN ALEX. HANKEY, Esq., Governor.

BONAMY DOBREE, Jr., Esq.,

Sub-Governor.

Directeurs :

Nathaniel Alexander, Esq.

Jno. Alves Arbuthnot, Esq.

Richard Baggally, Esq.

Henry Bonham Bax, Esq.